

La Cérémonie des Vœux de le Municipalité



Lors de la cérémonie d'échanges des vœux du samedi 16 janvier, M. Pierre LIEFHOOGE Adjoint au Maire a évoqué un bref compte-rendu des réalisations 2015 :

Voirie Sécurité: Le chemin qui mène chez Mme BAUDRY Monique a été réparé. Les 2 études pour la défense-incendie et l'éclairage public sont réalisées.

Le conseil Municipal a rejeté le règlement du PLUI de la CC7Vcom, trop de contrainte pour les futures constructions, atteintes aux libertés et choix individuel des habitants.

Eglise de PLUMOISON : Rappel à la population des actions menées en 2015, la réunion publique avec la présentation des différentes options, le choix, le vote du conseil, les pressions des représentants de l'état, du département de la DRAC et bien d'autres. En mai 2015 l'entreprise Helfaut Travaux commence la démolition du clocher et s'arrête à la demande de M. le Maire qui respecte ainsi le souhait de la DRAC tout en constatant que maintenant le risque d'un éboulement est levé.

En juillet, nouveau devis pour la consolidation de la façade occidentale jugé trop onéreux (254 201.66 TTC.) En septembre Mme THOMAS, architecte, nous informe sur les travaux qui sont à réaliser en plusieurs tranches d'environ 200 000 euros chacune, la plus urgente étant la consolidation de la façade occidentale, mais avant tout Mme THOMAS nous informe qu'il faut un projet pour la reconversion du bâtiment.

Le conseil demandera de l'aide à la CC7Vcom pour l'étude du projet.

Ecoles: Le conseil municipal participe aux frais de cantine et garderie ainsi que l'ATSEM pour les écoles maternelles à la commune de Marconnelle. Une convention a été signée avec la Commune de Marconnelle, une participation pour les TAP aux parents des communes extérieures au RPI est fixée. Un forfait annuel de 50 euros leur sera demandé. L'OTSJ est intervenu pour les TAP: du 1^{er} septembre au 18 décembre 2015 et interviendra à nouveau du 19 avril au 30 juin 2016.

Le camping : Fin Mai, une barrière automatique réalisée par EGI pour un montant de 8606 euros TTC a été installée.

Environnement- fleurissements : Le Conseil a continué ses efforts, merci à tous ceux qui ont participé à la plantation des fleurs. Merci également aux participants du concours des maisons fleuries qui contribuent à l'embellissement de notre commune ; cette année nous avons eu à subir les dégradations de certains mal intentionnés. Pour les illuminations de Noël nous avons fait l'acquisition de 12 nouvelles décorations les employés communaux ont remis en état les anciennes.

Parcours du cœur : Cette année après les inscriptions les courageux participants ont pris le départ, pour rejoindre les chemins champêtres de GUISY. À leur retour, ils ont pu apprécier la collation préparée par les bénévoles. « Pour 2016, reprenez la date du dimanche 3 Avril le départ du parcours au lieu sur la commune de Guisy » sur un nouveau parcours. »

14 Juillet 2014: Les festivités ont démarré par les dépôts de gerbes à l'arbre de la liberté et au monument aux morts de Plumoisson en hommage au LT Dixie Green Jackson, suivi de la remise des dictionnaires, du verre de l'amitié puis place au traditionnel repas Républicain et du bal populaire et pour finir d'un lâcher de lanternes volantes qui a fait le bonheur des grands mais aussi des petits, malgré une météo hostile..

11 Novembre : Après les dépôts de gerbes aux monuments aux morts, les Boumoisiennes et Boumoisiens ont été reçus pour les discours et le verre de l'amitié à la salle polyvalente. Le repas des Aînés et anciens combattants a connu une bonne participation, il est organisé par les membres du CCAS avec une participation financière du comité des Fêtes, de la commune et de l'association des anciens combattants.

Fêtes de Noël : Les membres du Conseil ont accueilli plus de 70 enfants de la commune pour un après-midi récréatif suivi du goûter, puis les enfants ont assisté à la distribution de friandises par le Père Noël.

Rappel état civil : Dernier chiffre INSEE 478 habitants ; pour 2015 nous avons enregistré : 4 mariages, 6 naissances, et malheureusement 5 décès.

Communication « Site internet » : Vous pouvez voir sur le site toutes les infos concernant la vie municipale et bien plus encore. Si vous avez des infos à faire paraître n'hésitez pas à contacter M. Pierre LIEFHOOGE Adjoint à la communication.



Après cette rétrospective, M. le Maire, Jean-Pierre DENEUVILLE a présenté ses vœux à toutes les Boumoisiennes et tous les Boumoisiens avec une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittées au cours de l'année 2015. M. le Maire remercie les membres du conseil municipal, les employés communaux, toutes les Boumoisiennes et tous les Boumoisiens. Il rappelle que nous venons de clôturer une année qu'on ne peut pas oublier. Le premier souhait sera que 2016 soit une année de paix, de tolérance, une année de fraternité, de liberté sans haine, sans violence. Après avoir commenté les rappels de 2015, il a présenté les projets en cours et à venir pour les prochaines années.

Défense incendie : La commune est responsable de sa défense incendie, Le cabinet Verdi a réalisé le bilan de notre défense incendie existante. Suite à ce bilan, il nous a présenté le schéma communal conforme au règlement de ce jour, validé par le conseil municipal.

Les demandes de subventions sont en cours. Dès l'accord des subventions, les appels d'offres seront remis par le cabinet Verdi aux entreprises et les travaux seront réalisés.

Aire de jeux : Nous avons l'accord des subventions. Il reste au conseil municipal de choisir la structure du sol selon les normes de sécurité, mais aussi finaliser le choix et l'emplacement des jeux. L'aire de jeux est destinée aux enfants de 2 à 12 ans.

Eclairage public : Nous avons reçu le rapport de l'étude concernant l'état de l'ensemble de notre éclairage public. Le constat est sévère, Il préconise la mise en place de variation de puissance en point par point qui permettra de faire des économies d'énergie importante.

L'investissement est estimé environ à 17100€, la subvention FDE estimée à 8500€. Nous devons réaliser ces travaux rapidement, les économies sont importantes et le retour à l'investissement rapide.

Eglise de Plumoison : L'église notre Dame est désacralisée, les objets religieux sont transférés dans l'église de Bouin. A ce jour le danger est écarté pour la sécurité de tous. Dès le début des travaux nous avons été interpellé par les services de la DRAC et la fondation du patrimoine, nous rappelant leurs volonté de conserver le bâtiment le plus ancien de la commune et de garder le bas du clocher à la hauteur de ce jour. Une réunion est prévue avec les services concernés. Le devenir de l'église nous a toujours divisé, tous avec des avis différents, nous devons décider, nous ne pouvons pas laisser le bas du clocher dans cet état qui donne une mauvaise image de notre belle commune.

Passage à niveau 105 : La suppression du passage à niveau rue du St sacrement est suspendue. Le chemin du marais n'est pas assez large pour la circulation des machines agricole nécessaire à l'exploitation des champs situés dans le marais.

Camping : Après la pose de la barrière empêchant les visiteurs de rentrer avec leur voiture, nous devons aménager un parking extérieur pour faciliter le stationnement, sans gêner les riverains.

Marais : Nous devons nettoyer nos fossés et nous renseigner auprès des services de la police de l'eau et SIMCEA afin de connaître nos droits et devoirs. Nous souhaitons rendre le marais plus agréable, qu'il soit toujours un lieu de promenade et de détente.

Chemins communaux : Nous devons entretenir nos chemins communaux régulièrement. Une visite avec la commission des chemins sera programmée afin d'évaluer les travaux nécessaire à réaliser.

Les travaux envisagés sont nombreux, ces investissements seront réalisés selon nos possibilités financières et par priorité. Nos dotations sont toujours en baisse et nos charges en augmentation. Nous devons entretenir nos bâtiments communaux qui sont nombreux, avec nos employés si cela est possible et avec le recours des artisans locaux si nécessaire. Des travaux imprévus arrivent chaque année.

Vie communale : Vous allez être recensé du 21 janvier au 20 février 2016 et recevoir la visite d'un agent recenseur, Madame Leroy Monique notre secrétaire de mairie.

Fleurissement : Nous devons en 2016 continuer le fleurissement de notre commune, malgré les actes de vandalisme que nous avons subi et qui ont anéanti le fleurissement communal au cours de l'année..

Situation financière : Notre situation financière est bonne, et avons la capacité financière d'assurer le remboursement d'un nouvel emprunt pour la défense incendie et profiter des taux d'intérêt très intéressants en ce moment. Nous conserverons nos taux d'imposition actuel pour 2016.

Communauté de communes

Le PLUI (plan local urbanisme intercommunal) est en cours depuis 2013 et doit se terminer en cours d'année. Vous avez été nombreux à rencontrer le commissaire enquêteur où vous avez notifié vos réclamations et remarques vous concernant.

Dès que le PLUI sera validé la DDTM (DDE) ne délivrera plus les actes d'urbanisme, permis de construire, certificat d'urbanisme. La communauté de commune a pris la compétence de l'urbanisme. Ce service est à la charge financière de la commune, une charge en plus, les CV information seront délivrés par la commune.

Fêtes communales

Toutes les fêtes communales seront reconduites en 2016, en particulier notre fête nationale, qui a connu un succès et toujours appréciée de tous. Le Noël de nos enfants de la commune que nous devons améliorer voir innover.

Nous remercions le monde associatif, présidents et membres de toutes les associations, toutes les personnes qui travaillent, nous aident dans l'intérêt de notre commune. Le comité des fêtes organise chaque année notre fête communale, (appelée Fête des Oujons) avec un succès reconnu de tous.

Le comité des fêtes subventionne toutes les associations, organise avec le CCAS le repas annuel et la distribution des colis des aînés, sans oublier la distribution des œufs de pâques à nos enfants et également le voyage en fin d'année scolaire.

La présence d'associations est indispensable. M. Jean-Pierre DENEUVILLE remercie toute l'équipe municipale, les employés communaux, les membres du CCAS pour leur disponibilité et l'aide qu'ils apportent tout au long de l'année, sans oublier toutes les personnes qui travaillent dans l'intérêt général de notre commune.

Après les discours, le verre de l'amitié. La soirée s'est prolongée dans une ambiance très conviviale avec un sandwich jambon ou pâté frites suivi d'un quartier de tarte et d'un café au profit du CCAS.

